

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 15 avril 2019 à 19h30, à l'Auberge Duchesnay, 140 Montée de l'Auberge, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- M. Jacques Tessier, maire suppléant
- Mme Jocelyne Boivin
- M. Clément Gignac, conseiller
- M. Jean-Sébastien Sheedy, conseiller
- M. Claude Tessier, conseiller
- M. Jacques Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTES:

- Mme Vivian Viviers, directrice générale
- Mme Roxane Ouellet, inspectrice municipale

ABSENCES MOTIVÉES :

- M. Michel Croteau, Maire
- M. Yvan Duval, conseiller

Les membres du conseil présents forment quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 18 mars 2019 ;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
5. Certificats de crédits disponibles ;
6. Rapport de l'inspectrice municipale ;
 - a. Rapport d'expertise de M. Jean Lamontagne ;
7. Rapport de la directrice générale ;
 - a. Bourses de stage de la COMBEQ ;
 - b. Offre de service de la CBJC concernant la lutte à la Renouée du Japon ;
 - c. Rencontre du 17 avril 2019 avec les architectes ;
8. Club nautique St-Louis ;
9. Avis de motion et adoption du premier projet de Règlement modifiant le règlement de zonage ;
10. Avis de motion, premier projet de Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP) no 2019-268 ;
11. Adoption du Règlement de lotissement (2019-267) ;
12. Soumission de Entretien J.P. Boucher inc. pour la saison estivale 2019 ;
13. RRGMRP (vidanges hebdomadaires des bacs semis-enfouis) ;
14. Dépôt du rapport de la CBJC concernant l'état de santé du lac ;
15. Construction Hôtel de Ville ;

16. Autres sujets ;
17. Période de questions
18. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire suppléant M. Jacques Tessier souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.- Adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, il est convenu de l'adopter tel que déposé par la secrétaire-trésorière.

CA-029-2019 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour est adopté tel que déposé.

ADOPTÉ

3.- Adoption du procès-verbal de la séance du 18 mars 2019

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 18 mars 2019

CA-030-2019 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 18 mars 2019 est adopté tel que déposé.

ADOPTÉ

4.- Adoption des listes et rapports mensuels

La secrétaire-trésorière dépose les rapports mensuels suivants:

- Liste des comptes payés pour le mois de mars 2019 ;
- Conciliation bancaire au 31 mars 2019;
- Rapport budgétaire pour le mois de mars 2019.

CA-031-2019 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois de mars 2019 sont adoptés tel que soumis.

ADOPTÉ

5.- Certificats de crédits disponibles

La secrétaire-trésorière dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois d'avril 2019.

CA-032-2019 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

6.- Rapport de l'inspectrice municipale

Mme Ouellet mentionne aux membres du conseil que pour le mois de mars, elle a émis des permis pour un montant total de 601 200 \$.

Elle informe également les membres du Conseil que des modifications seront apportées par le PMAD via le schéma d'aménagement de la MRC de la Jacques-Cartier en ce qui concerne la zone de protection de la bande riveraine du Lac-Saint-Joseph qui sera maintenant de 20 m. au lieu de 15 m.

CA-033-2019 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin, appuyée à l'unanimité, le Conseil prend acte du rapport de l'inspectrice municipale.

ADOPTÉ

7.- Rapport de la directrice générale

- a) **Bourses de stage de la COMBEQ :** Mme Viviers informe les membres du Conseil que les bourses de stage ont été attribuées et que nous ne sommes pas parmi les 10 récipiendaires.
- b) **Offre de service de la CBJC concernant la lutte à la Renouée du Japon :** Mme Viviers remet aux membres l'offre de service de la CBJC dont le montant est de 5 680 \$ pour l'année 2019.

CA-034-2019 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin, appuyée à l'unanimité, le Conseil prend donne mandat à la CBJC pour la continuité du plan de lutte à la Renouée du Japon suivant l'offre de service déposée.

- c) **Rencontre du 17 avril 2019 avec les architectes :** Mme Viviers mentionne avoir reçu un courriel demandant une rencontre mercredi le 17 avril pour discuter des frais de déneigement encourus pour le projet d'Hôtel de Ville.

CA-035-2019 Sur proposition de M. Claude Tessier, appuyé à l'unanimité, le Conseil reporte la rencontre pour obtenir la liste des déficiences et les quittances des sous-contractants afin d'obtenir les clés du bâtiment et demande à Mme Viviers de demander un avis à notre procureur.

- d) **Demande pour implanter une entreprise pour la production de cannabis :** Mme Viviers remet aux membres une demande reçue pour l'implantation d'une entreprise pour la production de cannabis sur le territoire de la Ville. Après vérification, il n'y a aucune possibilité pour cette entreprise.

- e) **Tournoi de golf de la Fondation médicale de la Jacques-Cartier** : Après discussion, il est convenu de ne pas participer au Tournoi de golf cette année.
- f) **Souper bénéfique Des Petits Frères** : Mme Viviers remet aux membres une invitation au 7^e Souper bénéfique Des Petits Frères qui se tiendra le 14 mai prochain. Après discussion, il est convenu d'y participer comme Partenaire collaborateur.

CA-036-2019 Sur proposition de M. Clément Gignac, appuyée à l'unanimité, le Conseil autorise la directrice générale à compléter le formulaire comme Partenaire collaborateur.

ADOPTÉ

8. Club Nautique St-Louis

M. Jean-Sébastien mentionne que tout va bien quant à l'engagement des employés. M. D'Arcy de l'URNSL a bien travaillé dans ce dossier. Les moniteurs recevront de la formation également.

9.- Avis de motion, premier projet de Règlement modifiant le règlement de zonage

Pour les fins du présent point, M. Jacques Tessier dénonce un conflit d'intérêt et se retire de l'assemblée.

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par M. Claude Tessier qu'ultérieurement un règlement modifiant le Règlement de zonage sera présenté pour adoption.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution.

9.a) Adoption du premier projet de Règlement modifiant le règlement de zonage

Pour les fins du présent point, M. Jacques Tessier dénonce un conflit d'intérêt et se retire de l'assemblée.

Le Conseiller Claude Tessier, soumet pour adoption le Règlement modifiant le règlement de zonage no 2019-269.

Une copie du projet de Règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil lors de la présentation de l'avis de motion, conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*, les membres du Conseil déclarent avoir lu le premier projet de règlement 2019-269 et renoncent à sa lecture.

CA-037-2019 Sur proposition de M. Claude Tessier, appuyée à l'unanimité, le Conseil adopte le premier projet de règlement numéro 2019-269 modifiant le règlement de zonage.

ADOPTÉ**10.- Avis de motion, Premier projet de Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP) no 2019-268.**

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par M. Jean-Sébastien Sheedy qu'ultérieurement un règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP) sera présenté pour adoption.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution.

11.- Adoption du Règlement de lotissement (2019-267)

Le Maire suppléant, M. Jacques Tessier, soumet pour adoption le Règlement de lotissement no 2019-267.

Une copie du Règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil lors de la présentation de l'avis de motion, conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*, les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement 2019-267 et renoncent à sa lecture.

CA-039-2019 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin, et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil adopte le Règlement numéro 2019-267, tel que rédigé.

ADOPTÉ**12.- Soumission de Entretien J.-P. Boucher inc.**

M. Jacques Tessier se retire de l'assemblée pour ce point.

Mme Viviers présente aux membres du Conseil l'offre de service de Entretien J.-P. Boucher inc. pour la saison estivale 2019. Elle ajoute qu'il y a une légère augmentation puisqu'ils devront en plus s'occuper de l'entretien de l'Hôtel de Ville.

CA-040-2019 Sur proposition de M. Jean-Sébastien Sheedy, il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte l'offre de service de Entretien J.-P. Boucher inc. pour la saison estivale 2019.

13.- RRGMRP (vidanges hebdomadaires des bacs semi-enfouis)

Mme Viviers demande aux membres du Conseil s'ils désirent que nous renouvelions les vidanges hebdomadaires des bacs semi-enfouis durant la saison estivale.

Il est convenu de demander à la RRGMRP de procéder comme l'an dernier à des vidanges hebdomadaires du 24 juin jusqu'à la Fête du Travail.

CA-041-2019 Sur proposition de M. Clément Gignac, il est résolu à l'unanimité que ce Conseil autorise la vidange hebdomadaire des bacs semi-enfouis du 24 juin jusqu'à la Fête du Travail.

14.- Dépôt du rapport de la CBJC concernant l'état de santé du lac

Une copie du rapport de la CBJC concernant l'état de santé du lac est remis à tous les membres du Conseil pour information.

15.- Construction de l'Hôtel de Ville

M. Jacques Tessier mentionne que les travaux sont presque terminés. La génératrice devrait être livrée au début de mai et le déménagement des bureaux devrait se faire le vendredi 24 mai si tout est prêt.

16.- Autres sujets

Aucun point à ajouter.

17.- Période de questions

Aucune question.

18.- Levée de la séance

La séance est levée à 20h00.

CA-042-2019 Sur proposition de M. Claude Tessier, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h00.

ADOPTÉ

Jacques Tessier
Maire suppléant

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière